

INFORMATIONS SPECIFIQUES INSCRIPTION SAISON 2024 2025

Site : <http://istressports-athle.com>

1-INSCRIPTIONS

Les inscriptions peuvent se faire en envoyant le dossier d'inscription complet à Mr MANENQ Jean-Marc 7 allée de la Litorne 13800 Istres ou directement au local du club d'athlétisme sur le stade du CEC lors des permanences tenues les:

Lundi	26 Aout de 18h à 19h30
Mercredi	28 Aout de 18h à 19h30
Vendredi	30 Aout de 18h à 19h30
Samedi	31 Aout de 10h à 11h00

-Samedi 14 septembre lors la fête du Sport sur l'Esplanade de l'Hôtel de ville.

Aucun dossier d'inscription ne sera pris en compte lors des créneaux d'entraînement en dehors des créneaux ci-dessus, hormis pour les catégories Baby, éveil et poussin.

Il est possible d'essayer gratuitement la pratique de l'athlétisme durant deux séances. A cette occasion, une décharge de responsabilité devra être signée (par le responsable légal pour un mineur).

2-ENTRAINEMENTS

Les entrainements reprendront le mardi 10 septembre 2024 et finiront fin juin 2025.

Il n'y a pas entraînement pendant les vacances scolaires. Des stages pourront cependant être organisés durant ces périodes mais vous serez avertis de cette éventualité.

3-DOSSIER D'INSCRIPTION

Les dossiers d'inscription ne seront pas pris en compte s'ils ne sont pas **complets**. Ils sont constitués des pièces suivantes :

- le bulletin d'inscription correctement renseigné et signé,
- une photo d'identité pour une première adhésion (mentionner nom et prénom au dos)
- le certificat médical ou le questionnaire de sante (à compléter en ligne sur le site de la FFA ou sur papier) en fonction de votre situation décrite sur le bulletin d'adhésion.
- la cotisation annuelle (licence et adhésion au club). Si la facilité "collégien de Provence" est souhaité, un chèque de caution du montant à débiter sera exigé.
- la charte athlète lue et signée par l'athlète (et son représentant légal pour un athlète mineur).

4-COTISATIONS

Le règlement de la cotisation est à effectuer de préférence par chèque à l'ordre de Istres Sports Athlétisme. Noter au dos du chèque le nom de l'athlète. Possibilité de faire 3 chèques. Après enregistrement de la licence, la cotisation ne pourra en aucun cas être remboursée en cours d'année.

Pour toute nouvelle adhésion, l'achat du maillot du club est **obligatoire (10 euros pour les catégories BB EA PO et 20 euros pour toutes les autres catégories (hors running loisir et athlé santé et marche nordique))**.

Les athlètes de la catégorie Poussin 2ème année de la saison 2023 2024 bénéficieront de l'achat du maillot du club au prix de 10 € au lieu de 20 € pour leur passage en catégorie Benjamin 1ère année de la saison 2024 2025.

5-MONTANT DES COTISATIONS (Avec licence)

La cotisation varie en fonction de la catégorie:

CATEGORIES	AGES	PART FFA	PART CLUB	TOTAL
BABY	2019**	66.50€	53,50 €	120,00 €
EVEIL	2018-2016	66.50€	53,50 €	120,00 €
POUSSIN	2014-2015	66.50€	73,50 €	140,00 €
BENJAMIN	2012-2013	76,00€	104,00€	180,00 €
MINIME	2010-2011	88,00€	92,00 €	180,00 €
CADET	2008-2009	90,00€	90,00 €	180,00 €
JUNIOR	2006-2007	90,00€	90,00 €	180,00 €
ESPOIR	2003-2005	90,00€	90,00 €	180,00 €
SENIOR	1991-2002	90,00€	90 ;00 €	180,00 €
MASTER	1990 et avant	90,00€	90,00 €	180,00 €
RUNING LOISIR		60,00€	60,00 €	120,00 €
ACTIVITE SANTE		60,00€	35,00 €	95,00 €
MARCHE NORDIQUE		90,00€	35,00 €	95,00 €

** Sur décision des éducateurs

NB : Le changement de catégorie intervient le 1^{er} septembre 2024 pour la période administrative du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025.

6-HORAIRES DES ENTRAINEMENTS

EVEIL : Les Mercredis de 15h30 à 16h30

POUSSIN : les Lundis de 18h00 à 19h15 et Mercredi 16h45 à 18h00

BENJAMIN : les mardis et jeudis de 18h00 à 19h30 (créneaux généralistes)

MINIME et + : : les mardis et jeudis de 18h00 à 19h30 (créneaux généralistes)

MINIME à MASTER le jeudi de 18h00 à 19h30 (Possibilité d'un créneau de musculation au Budokan sur décision des entraîneurs)

ATHLE SANTE : les Lundis de 18h30 à 19h30

LOISIR RUNNING : les Mardis de 18h00 à 19h30 Jeudi de 18h00 à 19h30
Samedi de 10h00 à 11h00

MARCHE NORDIQUE : En réflexion